

**Zeitschrift:** Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura  
**Band:** 29 (1958)  
**Heft:** 7  
  
**Rubrik:** Chronique économique

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 19.10.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## CHRONIQUE ECONOMIQUE

**Notre commerce extérieur durant les cinq premiers mois.** — Pour le mois de mai, la balance commerciale a présenté un solde passif de 79,7 millions de francs (importations 612,4 millions, exportations 532,7 millions) en regard d'un solde passif de 116,1 millions en avril dernier et de 171,9 millions en mai 1957.

Durant les 5 premiers mois de 1958, les importations ont atteint 3077,6 millions contre 3665,5 en 1957. Le montant des exportations s'inscrit à 2643,6 millions contre 2721,9 millions, de sorte que le solde passif pour cette période n'est que de 434 millions contre 943,6 pour la période correspondante de 1957.

**Concentration dans l'horlogerie.** — Pour rationaliser la fabrication et harmoniser leurs systèmes de vente, les sociétés Zénith, Le Coultre, Jaeger Le Coultre, Vacheron et Constantin, Audemars-Piguet ont décidé de créer une communauté d'intérêts qui, pour le moment, se traduit par la nomination d'administrateurs communs. A la suite de cette décision, on a appris quelques jours plus tard la création d'une communauté de l'horlogerie de précision qui réunit : Ernest Borel S. A., Neuchâtel ; Doxa S. A., Le Locle ; Ebel S. A., La Chaux-de-Fonds ; Favre-Leuba S. A., Genève ; Girard-Perregaux et Co. S. A., La Chaux-de-Fonds ; Heuer et Co., Bienne ; Juvenia, La Chaux-de-Fonds, Zodiac S. A., Le Locle.

Ces concentrations s'expliquent par les problèmes importants qui se posent à l'industrie horlogère suisse en fonction du Marché commun et de la récession aux U. S. A.

**Exportations horlogères.** — On note d'ailleurs pour le premier trimestre de 1958 un recul des exportations horlogères qui n'ont atteint que 247,9 millions de francs contre 279,9 millions durant la période correspondante de 1957. Durant ces 3 mois, la part de l'industrie horlogère au total des exportations suisses a fléchi à 15,5 % au lieu de 17,3 % l'année dernière. La diminution des exportations horlogères à destination de l'Amérique est de 18,1 %.

### ORGANES DE L'ADIJ

Président : F. Reusser, Moutier — Secrétaire : R. Steiner, Delémont  
Caissier : H. Farron, Delémont

Rédaction du bulletin : Responsables MM. F. Reusser et R. Steiner

Administration du bulletin : R. Steiner, Delémont

Publicité : Par l'administration du bulletin, Delémont

Comptes de chèques postaux : caisse générale Delémont, IVa 2086 ; pour abonnements : R. Steiner, Delémont, IVa 3250. — Téléphones : président : (032) 6 40 07 ; secrétariat : (066) 2 25 81 ou 2 15 83 ; caissier : (066) 2 14 37